

Du déverbal en *-ble* au participe

Araceli Gómez Fernández
Universidad de Salamanca

“Un participe est presque un adjectif déverbatif”
(Igor Mel’čuk)¹

1. Introduction

Ce travail consiste en une étude contrastive du français et de l’espagnol, d’après la Théorie Sens-Texte d’Igor Mel’čuk. Notre but n’est pas d’analyser une possible catégorie partagée entre le déverbal en *-ble* et le participe passé dans les deux langues. En effet, nous avons pour dessein d’étudier ce type de déverbal à cheval entre le verbe dont il dérive d’une part, et ce genre de participe, d’autre part. Nous examinerons cela dans le cadre sémantique de l’action à laquelle tous deux participent.

Selon la catégorisation, le déverbal en *-ble* est un adjectif, avec des caractéristiques sémantiques et syntaxiques proches du verbe dont il procède. De son côté, le participe a été considéré à travers de nombreuses études comme étant, soit un adjectif, soit un verbe. En tant qu’adjectif, il qualifie un groupe nominal. Comme participe, en l’absence d’un auxiliaire, il fait partie du verbe conjugué. Cela signifie qu’il est étroitement attaché aux auxiliaires *être/avoir* en français, et de *ser/estar/haber* en espagnol. Nous considérons le participe passé comme faisant partie du verbe et de l’adjectif. A partir de cette considération, nous adaptons le même point de vue pour le déverbal et le participe passé. Il y a des traits sémantiques et syntaxiques communs qui nous permettront d’approfondir notre idée du déverbal comme précurseur sémantique du participe. Pour ce faire, nous nous baserons sur une structure événementielle.

1. Mel’čuk, I. (1994: 216).

2. Évolution sémantique du déverbal en *-ble* au participe

Du point de vue de l'action sémantique que tous deux entraînent, le déverbal manifeste une réalisation en pleine action (= dans le feu de l'action). Le participe quant à lui, désigne une action finie, atteinte dans le parcours de l'action du déverbal.

C'est le cas de *carte rechargeable* face à *carte rechargée* en français; le premier anticipe l'aboutissement de l'action par le participe. C'est parce que la carte est *rechargeable* qu'elle peut être *rechargée*. Dans d'autres contextes, le déverbal peut être une caractéristique intrinsèque du substantif qu'il qualifie par rapport au même substantif, qui lui ne possède pas cette caractéristique. Ainsi, pouvons-nous observer que dans le cas de *four encastrable* (F)² - *horno empotrado* (E), il ne s'agit, non seulement d'un changement de catégorie d'une langue à une autre, mais aussi de la qualification d'un type de four, qui accepte le fait d'être encastré, par rapport à d'autres qui n'admettent pas cette possibilité.

C'est le cas aussi de *silla plegable* opposé à *silla de montar*, *silla eléctrica*, etc..., où le déverbal est une qualité du mot *chaise*.

Jusqu'à présent nous n'avons pas recours à la glose sémantique du déverbal. Dans la plupart des cas cette glose est bien connue; c'est la glose de *possibilité*. Bien que nous ne niions pas cette glose de façon impérative, nous ne l'estimons cependant pas comme étant primaire. Les déverbaux en *-ble* doivent être soumis à une étude plus approfondie. Il faut insister sur la pluralité sémantique du dérivatème *-ble*, en soulignant l'intérêt que relève le substantif qui est qualifié d'un point de vue collocationnel. De cette façon, le même déverbal *plegable*, en espagnol, peut exprimer, aussi bien la possibilité, que la qualité inhérente: qualifier.

silla plegable ⇔ qualité inhérente
papel plegable ⇔ caractère possibilif

La langue française possède deux adjectifs pour souligner cette différenciation sémantique, le premier étant déverbal (*pliable*), et le deuxième, verbal (*pliante*).

Pliant renvoie à ce qui est conçu explicitement pour être *plié* (donc, non seulement le déverbal anticipe l'action sémantique). En même temps, il est participant de la qualité intrinsèque.

Cependant, *pliable* suggère l'idée de *possibilité*. *Pliant*, par rapport à *pliable*, désigne que la fonction de *chaise* est aussi importante que l'action dénotée par le verbe *plier*, et, qui plus est, que l'action qu'il indique est durable.³

2. Les majuscules font référence à la langue en question.

3. Wagner, R. L. & Pinchon, J. proponen esta duración temporal haciendo referencia al participio presente: "le participe évoque une action ou un état passagers; l'adjectif une qualité durable."

Dans cet exemple, nous apercevons qu'il y a un changement d'état physique: le passage d'un état initial (le déverbal) à un état final (le participe passé).

De toutes les gloses sémantiques que nous proposons pour le dérivatème en *-ble*, qu'elles soient indépendantes ou adhérent à la glose de *possibilité*, nous saisissons pour l'instant les suivantes:

causative: *désirable* (F), *négligeable* (F), *nuisible* (F), *regrettable* (F), *repudiable* (E)...

finale: *desechable* (E), *jetable* (F), *remboursable* (F), *rechargeable* (F)...

laudative: *détestable* (F), *louable* (F), *remarquable* (F), *saludable* (E)...

locative: *arable* (F), *carrossable* (F), *squiable* (F), *navigable* (F), *transitable* (E), *urbanizable* (E)...

obligative: *exigible* (E), *redevable* (F), *sancionable* (E)...

permissive: *achetable* (F), *capable* (F), *programable* (E)...

temporale: *livrable* (F), *ministrable* (E), *perdurable* (E), *périssable* (F), *préalable* (F)...

Ces gloses sémantiques donnent lieu à la paire déverbal-participe: *désirable-désirée*, *desechable-desechada/desecha*, *louable-louée*, *transitable-transitée*,...

Lorsqu'on fournit la glose sémantique complète du déverbal, on peut remarquer que sont inclus le participe, ainsi que le sémantisme particulier et différenciateur de chaque glose et du dérivatème. Voyons les énoncés assertifs suivants:

une femme désirable est une femme qui cause du désir, qui est désirée;
unas lentillas desechables son unas lentillas cuya finalidad es ser desechas;
une action louable est une action digne d'être louée;
une rue transitable est une rue par laquelle l'on peut transiter, qui est transitée.

Il y a des caractéristiques communes au déverbal et au participe. Ces caractéristiques proviennent de la même base verbale et l'on se doit de les analyser de façon exhaustive.

Dans ce sens-là, tous deux sont des déverbaux. Si l'on tient compte du fait que le déverbal est un adjectif, il y a une série de restrictions par rapport au participe. C'est par exemple le cas de l'absence d'action. Il y a, d'une part, un état exprimé par le déverbal, et d'autre part, et un état révélé par le participe passé. S'agit-il du même? Si l'on considère que l'adjectif ne peut exprimer qu'un état, cela signifie-t-il que le déverbal ne peut pas exprimer une action, même en cours?

Nicole Rivière considère que seuls les participes passés provenant de verbes qui évoquent un procès d'état, peuvent être comparés (comparables) à des adjectifs.

Dans le cas du déverbal, il est intéressant de remarquer que, même en étant un adjectif, il anticipe sur ce que le participe passé énonce: l'aboutissement d'une action déjà prévisible dans le déverbal. Nous insistons sur les caractéristiques communes entre cette paire pour arriver au bout de notre étude.

Le déverbal, ainsi que le participe passé, sont souvent précédés de l'adverbe en *-ment/-mente*. C'est surtout la langue française qui bénéficie de cet adverbe. Exemples:

C'est ce qu'on appelle les retombées, qui sont *difficilement mesurables* sur le moment mais toujours efficaces par la suite. *Libération*. <25-10-00>

Dans l'exemple suivant le déverbal est renforcé par l'adverbe en *-ment*, celui-ci étant l'adverbialisation d'un autre déverbal:

en période de forte croissance économique, cette rigueur n'est pas *durablement tenable*. *Le Monde*. <22-07-00>

Ou en espagnol:

consumo de alcohol en el asiento 9A de primera clase del Boeing 757 cuyos reclinatorios son *perfectamente horizontalizables*. *El País*. <07-04-00>

Le sens statif marqué par le déverbal est considéré en cours de déroulement vers un sens résultatif participial. Nous démontrons cette théorie en nous appuyant sur la collocation des verbes exprimant le déroulement d'une action avec ces déverbaux. Ce sont des verbes du type *rendre, devenir, demeurer*... Exemples:

Ce n'est pas aux Bretons d'en rajouter en *rendant crédible* la thèse selon laquelle nous vivons une situation tendant vers celle de la Corse! *Le Monde*. <13-05-00>

Cette propension à *demeurer injoignable* et à laisser parler à sa place Nabil Chaath. *Le Monde*. <14-10-00>

Nous allons montrer un exemple où, cette fois-ci, c'est le participe passé qui, se combinant avec le verbe en pleine action (= ou: dans le cours de l'action), donne lieu au déverbal:

Cette réalité *filmée devient* donc *filmable*. *L'Express*. <29-06-00>

Ou en espagnol, des verbes du type *hacerse*, où il y a un procès sous-jacent. Exemple:

Antiguos votantes del PNV han apoyado al PP, lo que confirma que también en este terreno la frontera identitaria *se ha hecho permeable*. *El País*. <14-03-00>

Le sémantisme de la paire déverbal-participe passé n'est pas aussi facile qu'on le prétend. Si dans les exemples observés antérieurement, le déverbal accepte ce type de verbes, cela ne signifie pas encore que des verbes ayant un sémantisme résultatif ne puissent pas se combiner avec le déverbal en *-ble*. Nous trouvons ce bel exemple espagnol:

Lo hizo con sólo cuatro capotazos y de ahí en adelante *quedó* el toro *toreable, rejoneable y galopable*. *El País*. <28-05-00>

Peut-être s'attendrait-on à des participes passés plutôt qu'à des déverbaux. L'emploi des déverbaux révèle que la glose sémantique de possibilité attribuée de façon impétrante à ce genre de déverbaux n'est pas toujours valable. Avec cet exemple la glose est *apte à/ préparé pour*. L'action recommence, ce qui ne serait pas possible avec des participes passés. Nous voyons qu'il n'est pas incompatible de rassembler deux types d'action différents.

En conséquence, toutes les fois où le déverbal ne peut être remplacé par son participe correspondant, il existe néanmoins la possibilité de la substitution. Exemples:

un Portugais présent en France depuis six mois peut être électeur *éligible* aux élections locales et européennes. *Le Monde*. <06-05-00> *éligible/élu*

Mais les échecs de la contraception sont loin d'être tous *évitables*. *Le Monde*. <14-10-00> *évitables/évités*

D'autre part, des adverbes temporeux peuvent être intercalés, produisant un effet de processus ou de finalité. Exemples:

Puis on avait fait un tour dans sa bouche, dont les dents *n'étaient plus présentables*. (PENNAC, 1996: 35)

Le déverbal accepte également la gradation par des adverbes intensifs, qui nuancent le possible (*éventuel?*) sens de possibilité. Dans l'exemple suivant le déverbal fait partie d'une fonction lexicale à caractère de magnitude:

Il ne fait qu'un avec le Dr. Müller, chef des trafiquants de *L'Ile Noire*, dont l'origine germanique *n'est guère contestable*. *Le Monde*. <14-10-00>

3. Conclusion

Nous venons de donner des critères syntaxiques pour l'analyse sémantique des déverbaux et des participes passés. Du point de vue de la syntaxe nous avons repéré qu'ils peuvent être remplacés entre eux, en créant, bien sûr, un effet sémantique disparate. Cette disparité sémantique avance et les unifie l'un à

l'autre. Dans la catégorie substantivale, Anscombe parle de “noms processifs” en affirmant: “nous appellerons nom processif tout nom d'action susceptible de désigner aussi bien l'action en cours que le résultat de cette action.” (1986: 11).

Nous pouvons considérer les déverbaux en *-ble* dans ce sens-là, ou, mieux, dans le sens de “progressifs” d'après leur consécution en participes passés. Quand on affirme qu'un adjectif ne peut exprimer qu'un état, il faut aller plus loin et cerner le type d'adjectif. Dans le cas des déverbaux on a vu que la base à laquelle ils s'ajoutent est importante pour vérifier s'il s'agit ou non d'un état. Pour aboutir au participe, ils peuvent être considérés à cheval entre un état et une finitude, nous les jugeons évolutifs ou progressifs.

Pour comprendre l'évolution proposée, les éléments de déroulement et de résultativité sont nécessaires. Pour des raisons de limitation d'espace, nous n'avons pas insisté sur la question tempo-aspectuel.⁴

Dans l'étude contrastive des deux langues, l'action change. Ce qu'un déverbal en *-ble* produit dans une langue, est, dans une autre langue, occasionné par un participe passé.

Voir le cas de *cérémonie reportée* face à *ceremonia aplazable*.

Nous terminons sur l'idée du linguiste Mel'cuk qui introduit notre travail: “un participe est presque un adjectif déverbatif”. Du point de vue de l'action, c'est ce “presque” qui marque la différence entre les deux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C. (1986): “Article zéro, termes de masse et représentation d'événements en français contemporain”. Dans DAVID, J. & KLEIBER, G. (éds.): *Déterminants: syntaxe et sémantique*. Centre de l'Analyse Syntaxique, Université de Metz, Paris: Klincksieck, 5-34.
- DEMONTE, V. (1991): “Tiempo y aspecto en los predicados adjetivos”. Dans *Detrás de la palabra. Estudios de gramática del español*. Madrid: Alianza, 116-154.
- GÓMEZ FERNÁNDEZ, A. & UZCANGA VIVAR, I. (2000) (traducción): MEL'CUK, I.: “Fraseología y diccionario en la lingüística moderna”. Dans *Presencia y renovación de la lingüística francesa*. Isabel Uzcanga, Elena Llamas y Juan Manuel Pérez (eds.). Ediciones Universidad de Salamanca. Col. Acta Salmanticensia. Estudios Filológicos, 267-310.

4. Nous renvoyons les lecteurs à Gómez Fernández, A. (2002).

- GÓMEZ FERNÁNDEZ, A. (2001): “Descripción contrastiva de lexías en *-ble*.” Dans *I Congreso Internacional sobre Nuevas Tendencias Lingüísticas*. Granada. (en prensa).
- GÓMEZ FERNÁNDEZ, A. (2002): “Tiempo y aspecto de adjetivos deverbales en *-ble* en francés y español desde la Teoría Sentido-Texto.” Dans *Adquisición y enseñanza de lenguas, bilingüismo y traducción*. María Rosa Pérez e Irene Doval Reixa (eds.). Vigo: Universidade.
- MEL’CUK, I. (1993-2000): *Cours de morphologie générale*, vol. 1-5. Montréal: Les Presses de l’Université de Montréal.
- PENNAC, D. (1996): *Des chrétiens et des maures*. Paris: Gallimard.
- RIEGEL, M. (1985): *L’adjectif attribut*. Paris. PUF.
- RIVIÈRE, N. (1990): “Le Participe Passé est-il Verbe ou Adjectif?”. *Travaux de Linguistique et de Philologie* 28, 131-169.
- WAGNER, R. L. & PINCHON, J. (1962): *Grammaire du français classique et moderne*. Paris. Hachette.